



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

MA-05(01)

Personnes ne détenant pas l'accès approprié

Juill. 2026



Sécurité des opérations de maintenance

Maintenance

MA-05(01) — Personnes ne détenant pas l'accès approprié (PcEE)

Énoncés :

a. Mettre en oeuvre des procédures pour les membres du personnel de maintenance qui ne possèdent pas la cote de sécurité appropriée; ces procédures comprennent les exigences suivantes :

1. les membres du personnel de maintenance qui ne possèdent pas les autorisations d'accès, les cotes de sécurité ou les approbations formelles d'accès requises sont escortés et surveillés durant l'exécution des activités de maintenance et de diagnostic sur le système par des employés de l'organisation qui sont pleinement habilités, qui possèdent les autorisations d'accès appropriées et qui sont qualifiés sur le plan technique
2. avant que des membres du personnel qui ne possèdent pas les autorisations d'accès, les cotes de sécurité ou les approbations formelles d'accès requises puissent entreprendre les activités de maintenance ou de diagnostic, tous les composants de stockage d'information volatile du système sont nettoyés, et les supports d'information non volatile sont enlevés ou physiquement déconnectés du système puis rangés dans un endroit sûr

b. Élaborer et mettre en oeuvre [\[Affectation :contrôles de secours définis par l'organisation\]](#) dans l'éventualité où un composant de système ne pourrait pas être nettoyé, supprimé ou débranché du système

Responsable : Aucun

Discussion :

Les procédures à l'intention des personnes qui ne possèdent pas la cote de sécurité appropriée ont été conçues pour empêcher un accès visuel ou électronique à de l'information classifiée ou protégée contenue dans les systèmes organisationnels. Les procédures concernant le personnel de maintenance peuvent être consignées dans les plans de sécurité des systèmes.